

**ETABLISSEMENT : LYCEE JEAN MOULIN - BEZIERS**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Réuni le 2 février 2023

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 22 heures

|                             | <i>NOM Prénom</i>      | <i>Qualité</i> |
|-----------------------------|------------------------|----------------|
| <i>Président de séance</i>  | <b>Pierre FOURNIER</b> | Proviseur      |
| <i>Secrétaire de séance</i> | <b>Simon DARCHY</b>    | Parent d'élève |

Nombre de membres présents : 23

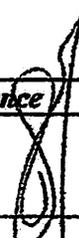
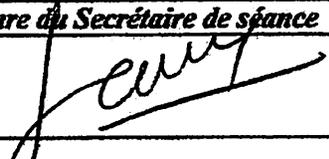
Quorum : Atteint

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 29 novembre 2022 est *approuvé* [ X ]  
*refusé* [ ]

*Résultat du vote : unanimité*

| Chapitre   | Nature des questions traitées  | Nbre de pages | Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur |
|--|--|---------------|---|
| I  | Affaires financières   | 1             |   |
| II   | Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)                               |               |   |
| III  | Equipement en matériel et mobilier   |               |   |
| IV   | Transports scolaires   |               |   |
| V  | Conventions  |               |   |
| VI   | Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)              | 1             |   |
| VII  | Projet d'établissement   |               |   |
| VIII   | Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ... | 1             |   |
| IX   | Formation continue. GRETA  |               |   |
| X  | Associations en milieu scolaire  |               |   |
| XI   | Intervention M. MAS – Directeur Cameron                                    | 1             |   |
| XII  | Questions Diverses   | 1             |   |
| Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation |  |               |   |
| TOTAL  |  | 5             |   |

Le 6 février 2023

|   |  |
|---|--|
| <i>Signature du Président de séance</i>   | <i>Signature du Secrétaire de séance</i>   |
|  |  |

*Transmission à l'Inspecteur d'Académie*  
le .....

*Transmission au Recteur*  
le .....

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du  
MARDI 2 FEVRIER 2023**

*sous la présidence de : Pierre FOURNIER*

|   |   | Présents | Absents | Excusés |
|---|---|----------|---------|---------|
| <b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>              |   |          |         |         |
| - Chef d'établissement : Pierre FOURNIER              |   | X        |         |         |
| - Adjoint : François LE ROHELLEC                      |   | X        |         |         |
| - Gestionnaire : Nathalie FERDINAND                   |   | X        |         |         |
| - Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ   |   | X        |         |         |
| - Chef des travaux : Françoise VAISSE-ANTOINE         |   | X        |         |         |
| <b>PERSONNALITES</b>                                  |   |          |         |         |
| - de la collectivité de rattachement :                | Florence BRUTUS                                 |          |         | X       |
|   | Thierry MATHIEU                                 |          | X       |         |
| - de la commune siège :                               | 1 – Alberte FREY                                | X        |         |         |
| - du groupe de communes                               | 1 – Michel HERAIL                               |          | X       |         |
| - qualifiées  | 1 – Luc MAS                                     | X        |         |         |
|   | 2 -   |          |         |         |
| <b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>              |   |          |         |         |
| - au titre des personnels d'enseignement, d'éducation |   |          |         |         |
| 1 – M'Hamed BEN AMAR                                  |   | X        |         |         |
| 2 – Patricia CASTAGNIER                               |   | X        |         |         |
| 3 – Julien MANRESA représenté par M. Hugues           |   | X        |         |         |
| 4 – Aurélie PASQUAL                                   |   |          |         | X       |
| 5 – Etienne CHAUVIN représenté par M. Soler           |   | X        |         |         |
| 6 – Anne RAMANITRA                                    |   | X        |         |         |
| 7 – Myriam DEMAMEN                                    |   | X        |         |         |
| - au titre des personnels A.T.O.S.S. :                |   |          |         |         |
| 1 – Jean Luc SALINAS représenté par Mme Athanase      |   | X        |         |         |
| 2 – Jeanne SANCHEZ                                    |   | X        |         |         |
| 3 – Jamila HARRAT                                     |   | X        |         |         |
| <b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>           |   |          |         |         |
| -parents  | 1 – Najah KHARBACHI                             |          |         | X       |
|   | 2 – Monya MOUHAMOSSI                            | X        |         |         |
|   | 3 – Simon DARCHY                                | X        |         |         |
|   | 4 – Sabine DAL-ZOVO                             | X        |         |         |
|   | 5 – Florence FABUREL                            | X        |         |         |
|   | 6 –   |          |         |         |
|   | 7 -   |          |         |         |
| - élèves  | 1 – Jivan VALENTIN représenté par Amine Chaboun | X        |         |         |
|   | 2 – Ambre SOULE (vice-présidente CVL)           | X        |         |         |
|   | 3 – Eleane LAPIERRE                             |          |         | X       |
|   | 4 – Amel DARCHY représentée par A. Soleymieux   | X        |         |         |
|   | 5 –   |          |         |         |
| <b>MEMBRES INVITES</b>                                |   |          |         |         |
|   |   |          |         |         |

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du* : 2-2-2023  
- *N° de séance* : 3

---

**Chapitre : XI**

**Divers**

---

Mr Fournier ouvre le CA par l'accueil de Mr MAS, directeur du site industriel SLB Béziers (ancien Cameron), venu faire la présentation des projets de développement futur de son entreprise. Ce projet prévoit la création d'électrolyseur pour la production d'hydrogène ainsi que la production de pièces pour l'éolien flottant (projet situé vers Port la Nouvelle). Ce projet est porté par l'État, la région, les collectivités locales et les entreprises locales via la CCI de Béziers. Le lycée Jean Moulin a un rôle important à jouer dans cette dynamique par les formations qu'il propose.

Question de Mme Faburel : A quelle échéance ce projet se réalisera-t-il ?

Réponse de Mr Mas : le foncier est trouvé (dossier déposé en fin d'année 2023) ; la construction du site et le montage des lignes de production devrait commencer en 2025 et se terminer en 2027. La production devrait atteindre son rythme de croisière en 2030.

Question de Mr Ben Amar : Quel profil de formation sera demandé ?

Réponse de Mr Mas : 90% des compétences sont identiques à celles d'aujourd'hui, seules 10% demanderont des profils spécifiques.

En absence de nouvelles questions Mr Mas prend congé de l'assemblée.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du* : 2-2-2023  
- *N° de séance* : 2

---

**Chapitre : II**

**Affaires financières**

---

- Demande d'autorisation de déclassification d'une imprimante 3D pour mise en « investissement » : adoption après vote à l'unanimité.
- Validation du changement de société pour l'entretien des chaudières des logements de fonction : adoption après vote à l'unanimité.
- Validation du changement de société de maintenance des ascenseurs (société Schindler) : adoption après vote à l'unanimité.
- Demande de validation de la convention entre la plate forme technologique et la société « Medithau » : adoption après vote à l'unanimité.
- Autorisation d'achat de set d'outillage BTS maintenance véhicules agricole (Greta) d'un montant de 3940 € : adoption après vote à l'unanimité.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du* : 2-2-2023  
- *N° de séance* : 3

---

**Chapitre : VIII**

**Vie Scolaire/Projets culturels et scientifiques, santé prévention...**

---

- Sortie, projets, voyages

- Validation du projet de voyage à Paris pour la classe de CAP PSR/MMV du 17/4/23 au 20/4/23 en train A/R 220 € (dont 150 € à la charge des familles).

-

Question de Mme Demamen le financement des accompagnements est-il prévu ?

Réponse de Mr Fournier : oui, c'est une obligation légale.

Adoption après vote à l'unanimité.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du* : 2-2-2023  
- *N° de séance* : 3

---

**Chapitre : VI**

**Structure pédagogique, postes.....**

---

- Structure pédagogique 2023 et répartition des moyens :

Mr Le proviseur adjoint fait la présentation du projet de Dotation Horaire Global pour la Section d'Enseignement Professionnel (SEP) et pour le Lycée d'Enseignement Général :

\* SEP : demande de création d'un poste Lettres-HG, un poste Math-s/c, un poste génie elec + ½ poste Bloc de Moyen provisoire (Bmp), un poste électrotechnique.

\* Lycée : demande de création d'un poste d'Anglais+1Bmp, un poste d'Espagnol, un poste de Science Économie et Social, un poste de Science de la Vie et de la Terre+ 1Bmp

Question de Mme Ramanitra : pourquoi y a-t-il une diminution des heures d'anglais euro ?

Réponse de Mr Fournier : il est possible d'augmenter le nombre d'heures mais il faudra les prendre sur d'autres postes, c'est une discussion que l'on peut avoir en conseil pédagogique.

Mise au vote : accord de principe avec 7 votes pour et 16 abstentions.

- Proposition pour postuler au label « Lycée des métiers » (label permettant d'obtenir des aides) : adoption après vote à l'unanimité.

- Motion des représentants du personnel enseignant du lycée pour une meilleur prise en compte des difficultés au sein du lycée compte tenu de la grande fragilité scolaire et sociale d'une grande majorité des élèves (voir courrier en pièce jointe).

## **Motion des représentants des personnels enseignants du LPO Jean Moulin.**

Les représentants des personnels enseignants dénoncent, une nouvelle fois, le fait que ne soient pas prises en compte les difficultés du LPO Jean-Moulin de Béziers.

L'I.P.S du L.P.O est le plus bas de la région Occitanie. Malgré ce, notre lycée ne relève toujours pas de l'éducation prioritaire et ne bénéficie pas des moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

Nous ne cessons de rappeler que nos élèves sont issus pour une grande majorité de collèges classés en REP et REP +. Ils sont en situation de grande fragilité scolaire et sociale.

La dégradation des indicateurs sociaux va de pair avec une baisse tendancielle des résultats aux examens. A l'heure de valider la répartition de la DHG 2023, nous constatons que le prévisionnel fait apparaître un nombre toujours plus conséquent d'H.S.A par rapport aux heures postes.

Concernant la SEP, nous apprenons que trois demi-divisions viendront en sus des effectifs actuels à la rentrée 2023 : CAP ELEC (15 élèves), Bac pro AEPA ( 15 élèves) Bac pro ASSP (15 élèves) . Les enseignants de ces filières ne sont pas du tout favorables à ces ouvertures. En effet, en enseignement général, il sera surréaliste d'enseigner à 30 sans dédoublement possible, au regard du profil de ces élèves. En enseignement professionnel, les lieux d'accueil en entreprise dans le cadre des PFMP font déjà cruellement défaut (cf courrier équipe Biotechnologies et STMS).

Les enseignants ont déjà alerté leurs corps d'inspection à ce sujet. De plus, une grande incertitude demeure sur la faisabilité de l'accueil de ces élèves : les plateaux techniques actuels ne permettront pas d'accueillir la montée en effectif de ces formations.

Nous déplorons également le non dédoublement des 3PM en enseignement général, toujours à 24 par classe.

Au LGT, le nombre d'élèves par classe peut atteindre 36 : ce qui ne nous permet pas de travailler, de dispenser les savoirs à nos élèves et de les accueillir de façon convenable.

Le nombre d'heures d'options diminue, or leur maintien est nécessaire car elles représentent un pôle d'attractivité pour les lycéens de la commune de Béziers et des communes alentours. Elles permettent d'améliorer la mixité sociale de nos élèves.

Nous demandons des moyens véritables (en postes, personnels) pour diminuer le nombre d'élèves par classe et effectuer les dédoublements nécessaires.

La DHG qui nous est proposée ne tient pas compte de cette importante augmentation des effectifs sur les 2 structures.

Aussi nous demandons une dotation supplémentaire en heures postes, pour ouvrir une classe supplémentaire sur tous les niveaux (LGT) pour permettre à nos élèves de travailler dans des conditions acceptables en terme d'effectif et de dédoubler certains enseignements.

Les enseignants et les personnels du LPO Jean-Moulin sont épuisés et au bord du "burn out". Ils ne peuvent vraisemblablement plus maintenir les valeurs de la République vivantes, élever le niveau scolaire de leurs élèves et éveiller leur appétence pour les apprentissages.

Nous ne contestons pas la répartition effectuée par notre administration, elle le fait avec les moyens donnés. Ceux-ci sont malheureusement insuffisants au regard des spécificités incontestables de cet établissement.

Nous contestons le manque de prise en compte des difficultés locales et structurelles du biterrois et demandons une réévaluation de notre dotation tenant compte de ces paramètres.

Les représentants des personnels enseignants pour la liste Ensemble.

---

**PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- *Séance du : 2-2-2023*  
- *N° de séance : 3*

---

**Chapitre : XII**

**Questions diverses**

---

- Problème du grand nombre d'élèves en BAC Pro EAPE et ASSP : Mr Fournier reconnaît un problème pour les lieux de stage en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD) et évoque la nécessité de discussions avec les structures pour qu'elles évoluent (meilleur accueil et amélioration de la répartition des élèves et étalement des stages)
- Les représentants des enseignants ont relevé les derniers temps une augmentation des incivilités au sein de l'établissement et demandent une augmentation des rondes des Assistants d'Éducation (AED). Mr Fournier indique que les rondes ont lieu et que prochainement la Maison Des Lycéens (MDL) permettra d'accueillir plus d'élèves et de vider les couloirs.
- Suite à l'infection à la tuberculose d'un élève, les représentants des enseignants s'étonnent du délai d'information des personnels entre le moment de la contamination et les dépistages. Mr Fournier indique que l'organisme responsable du dépistage l'a prévenu le 12 décembre et qu'il a envoyé un message au personnel du lycée le 13 décembre. Le CLAT est seul responsable de l'organisation du suivi et du dépistage des personnels concernés.
- Lorsque se produisent des incidents au sein du lycée, les représentants des enseignants souhaiteraient qu'une information soit diffusée plus rapidement. En réponse, Mr Fournier indique que l'information est diffusée quand cela est nécessaire et vérifiée.
- Les représentants des enseignants demandent quand seront tracés les emplacements pour voiture sur le parking du lycée et quand le portail sera réparé. Mr Fournier indique que le temps consacré aux réparations des dégradations au sein du lycée retarde le traçage des emplacements. Concernant le portail, une demande va être faite pour le remplacer par une simple barrière à carte.
- Les représentants des parents d'élèves FCPE demandent quand sera remplacée Mme Canovas, professeur d'espagnol, absente depuis le début du mois de janvier. Mr Fournier nous informe qu'une Titulaire de Zone de Remplacement (TZR) a été nommée mais a eu un accident. Il ne dispose pas d'autres informations. Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'un courrier a été envoyé au rectorat.
- Question des représentants des parents d'élèves FCPE concernant la diminution des portions à la cantine : madame la gestionnaire indique que les portions sont indiquées dans les textes officiels et qu'en raison de l'augmentation des prix de l'alimentaire et du tarif inchangé du repas, il n'est plus possible de proposer des portions plus conséquentes.
- Demande de Mme Dumont d'un budget d'environ 600 € pour organiser une sortie afin d'assister à un procès d'assises. Adoption après vote à l'unanimité.